

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 13 janvier 2020 à vingt heures au centre municipal, situé au 204, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables.

Sont présents, madame la conseillère Nicole Ste-Marie et messieurs les conseillers Sylvain Roy, Lucien Thibault, Daniel Marchand, Patrice Boisjoli sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

## **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Réjean Beaulieu constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux
  - .1 séance ordinaire du 9 décembre 2019
  - .2 séance extraordinaire du 18 décembre 2019 - 19 h
  - .3 séance extraordinaire du 18 décembre 2019 - 20 h
4. Suivi du dernier conseil
5. Première période de questions du public (15 minutes)
6. Projet de règlement 413-19 adoptant les taux des taxes foncières générales et spéciales, les tarifications et différentes modalités - exercice financier 2020 (R)
7. Projet de règlement 414-19 adoptant les taux des taxes directes pour terrains vacants à l'intérieur du développement du forgeron et différentes modalités - exercice financier 2020 (R)
8. Projet de règlement 416-19 visant la création d'une réserve financière pour la vidange des boues aux étangs d'épuration (R)
9. Demande d'autorisation pour aliéner un lot en zone agricole – lot P 38 – CPTAQ
10. Adoptions des dépenses
11. Subvention/apport financier(s) (R)
  - .1 Comité des Loisirs
  - .2 Comité de la Bibliothèque
  - .3 Comité de la culture (incluant solde 2019)
12. Reconduction des abonnements et cotisations 2020 (R)

- .1 UCMU (Unité Communautaire de Mesures d'Urgence)
- .2 Infosuroît (mx média)
- .3 FQM
- .4 Communauté chrétienne de Saint-Urbain-Premier
- .6 ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec)
- .7 Québec municipal – service internet
- .8 CCH - Droit municipal et Code des municipalités - internet
- .9 Lysair – entretien des climatiseurs muraux
- .10 COMBEQ (corporation des officiers municipaux du Québec)
- .11 Orizon Mobile
- .12 ACE (Accent Contrôles Électroniques inc.)
- 13. Reconduction de services 2020 (R)
  - .1 Pg Solutions – (logiciel comptable et d'émission de permis)
  - .2 Ferme Jybault – Jean-Yves Thibault
  - .3 Entretien BLMD – Benoit Lazure – entretien ménagé
  - .4 Francine Beudet – entretien paysagé
  - .5 Anne-Marie Samson - communication
- 14. Remboursement 2019 pour les loisirs et les sports – hors municipalité – Reconduction du programme (R)
- 15. Réforme de la fiscalité agricole – Projet de loi numéro 48 (R)
- 16. Ajustement de l'échelon salarial de l'adjointe en administration et comptabilité
- 17. Démission Sylvain Mallette
- 18. Rapport des élus
- 19. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
  - .1 Urbanisme
  - .2 Travaux publics
- 20. Varia
  - .1 Médaille du Lieutenant-Gouverneur pour les aînés
- 21. Deuxième période de questions du public (15 minutes)
- 22. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

### 3. Procès-verbal

20-01-01

#### 3.1 Séance ordinaire du 9 décembre 2019

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019 tel que déposé.

ADOPTÉ

20-01-02

#### 3.2 Séance extraordinaire du 18 décembre 2019 – 19 h

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Boisjoli, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019 à 19 h tel que déposé.

ADOPTÉ

20-01-03

**3.3 Séance extraordinaire du 18 décembre 2019 – 20 h**

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019 à 20 h tel que déposé.

ADOPTÉ

**4 Suivi du dernier conseil**

Aucun suivi

**5 Première période de questions du public**

Plusieurs observations d'un citoyen concernant le ramassage de la neige au village.

Une question est également posée, à savoir :

- Qui dépose la neige devant le presbytère ?

20-01-04

**6. Projet de règlement 413-19 adoptant les taux des taxes foncières générales et spéciales, les tarifications et différentes modalités - exercice financier 2020**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 988 du Code municipal, toutes taxes sont imposées par règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité désire prévoir des règles relatives au paiement des taxes municipales et des compensations;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du 9 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu une copie du règlement à adopter le 9 janvier 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le présent projet de règlement soit déposé.

ADOPTÉ

20-01-05

**7 Projet de règlement 414-19 adoptant les taux des taxes directes pour terrains vacants à l'intérieur du développement du forgeron et différentes modalités - exercice financier 2020**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 500.1 du Code municipal, toute municipalité peut, par règlement, imposer sur son territoire toute taxe municipale, pourvu qu'il s'agisse d'une taxe directe;

CONSIDÉRANT QUE l'objet de cette taxe est l'imposition d'une taxe directe aux propriétaires de terrains vacants à même le développement du domaine du Forgeron.

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité désire prévoir des règles relatives au paiement des taxes directes municipales;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du 9 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu une copie du règlement à adopter le 9 janvier 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Boisjoli, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le présent projet de règlement soit déposé.

ADOPTÉ

20-01-06

**8. Projet de règlement 416-19 visant la création d'une réserve financière pour la vidange des boues aux étangs d'épuration**

CONSIDÉRENT QUE les dispositions de l'article 1094.1 du Code municipal, permettent au conseil de mettre en place une réserve financière à une fin déterminée pour le financement des dépenses concernant le service d'infrastructure d'égout;

CONSIDÉRENT QUE la création d'une réserve financière permet de mieux répartir l'effort financier des citoyens en plus

d'étaler le financement de travaux sur une période plus longue;

CONSIDÉRENT QUE le conseil juge dans l'intérêt de la Municipalité de créer une réserve financière dans le but de financer à l'avance une partie des dépenses destinées à la vidange des boues aux étangs d'épuration et la disposition de celles-ci;

CONSIDÉRENT QU' avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 9 décembre 2019.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu une copie du règlement à adopter le 9 janvier 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le présent projet de règlement soit déposé.

ADOPTÉ

20-01-07

**9. Demande d'autorisation pour aliéner un lot en zone agricole – lot P 38 – CPTAQ**

CONSIDÉRANT la demande de madame Mariz Tremblay adressée à la CPTAQ à l'effet d'obtenir l'autorisation pour aliéner un lot en zone agricole, lot P 38 sur le chemin Grande Ligne, cadastre de Châteauguay;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au Règlement de zonage numéro 204-02 de la municipalité de Saint-Urbain-Premier;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de la demande ne saurait causer d'impacts négatifs aux activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la demande de madame Mariz Tremblay adressée à la CPTAQ, afin d'obtenir l'autorisation pour aliéner un lot en zone agricole, lot P 38 sur le chemin Grande Ligne, cadastre de Châteauguay, est conforme aux différents règlements municipaux applicables, selon les critères de la CPTAQ;

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'appuyer la demande de madame Mariz Tremblay auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉ

20-01-08

**10. Adoption des dépenses**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes à payer pour la période du 5 décembre 2019 au 7 janvier 2020 inclusivement, totalisant un montant de **152 604.71 \$**, est adoptée et peut être payée.

ADOPTÉ

**11. Subvention/apport financier(s)**

20-01-09

**11.1 Comité des Loisirs**

CONSIDÉRANT QUE les subventions des différents comités ont été approuvées au budget 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell à verser dans l'année courante, au mois de janvier 5 000\$, au mois d'avril 4 600\$ et au mois de juillet 4 000\$ pour un total de 13 600 \$ à OBNL comité des Loisirs de Saint-Urbain-Premier pour la période budgétaire 2020.

ADOPTÉ

20-01-10

**11.2 Comité de la Bibliothèque**

CONSIDÉRANT QUE les subventions des différents comités ont été approuvées au budget 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de dédier et d'attribuer au comité de la bibliothèque 10 000\$ pour la période budgétaire 2020.

ADOPTÉ

20-01-11

**11.3 Comité de la culture**

CONSIDÉRANT QUE les subventions des différents comités ont été approuvées au budget 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Boisjoli, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de dédier et d'attribuer au comité de la culture 12 000\$ (incluant le solde de 2019) pour la période budgétaire 2020.

ADOPTÉ

20-01-12

**12. Reconduction des abonnements et cotisations 2020**

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adhérer aux abonnements et cotisations suivants pour 2020 et d'en faire le paiement, pour un montant approximatif de :

.1 UCMU (Unité Communautaire de Mesures d'Urgence)	450 \$
.2 Infosuroît (mx média)	1 300 \$
.3 FQM	1 750 \$
.4 Communauté chrétienne de Saint-Urbain-Premier	200.00 \$
.5 ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec)	550 \$
.6 Québec municipal – service internet	350 \$
.7 CCH - Droit municipal et Code des municipalités - internet	1 850 \$
.8 Lysair – entretien des climatiseurs muraux	300 \$
.9 COMBEQ (corporation des officiers municipaux du Québec)	450 \$
.10 Orizon Mobile	70 \$
.11 ACE (Accent Contrôles Électroniques inc.)	450 \$

ADOPTÉ

20-01-13

**13. Reconduction de services 2020**

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell, à reconduire les ententes de services suivantes pour 2020 :

- .1 Pg Solutions – (logiciel comptable et d'émission de permis)
- .2 Ferme Jybault – Jean-Yves Thibault
- .3 Entretien BLMD – Benoit Lazure – entretien ménagé
- .4 Francine Beudet – entretien paysagé
- .5 Anne-Marie Samson - communication

ADOPTÉ

20-01-14

**14. Remboursement 2019 pour les loisirs et les sports – hors municipalité – Reconduction du programme**

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que la dépense correspondant à un montant total de 3179 \$ (43 demandes de 75 \$ maximum par enfant) en remboursement aux citoyens étant sur la liste officielle de l'année 2019 est adoptée et peut être payée. Il est également décidé la reconduction du programme aux mêmes conditions pour 2020.

ADOPTÉ

20-01-15

**15. Réforme de la fiscalité agricole – Projet de loi numéro 48**

- CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi numéro 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;
- CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;
- CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;
- CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;
- CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;
- CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;
- CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;
- CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;
- CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

- D'exprimer son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- De demander au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

- De transmettre copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministre régional, à la députée de la circonscription électorale de Huntingdon, ainsi qu'à la Fédération québécoises des municipalités;

Par contre, le Conseil est d'accord à ce qu'une modification de cette loi soit faite, et ce, sans impact sur la fiscalité municipale actuelle. Advenant toute réforme de la fiscalité agricole, le Conseil demande à être intégralement compensé pour toutes pertes financières encourues et ce de façon pérenne.

ADOPTÉ

20-01-16

**16. Ajustement de l'échelon salarial de l'adjointe en administration et comptabilité**

CONSIDÉRANT QUE les tâches et les responsabilités de madame Sylvie Lelaure évoluent depuis son embauche en avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire reconnaître les compétences que madame Sylvie Lelaure, notamment en gestion de l'information et en comptabilité, a acquis au cours de sa carrière professionnelle.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser l'ajustement d'échelon salarial de madame Sylvie Lelaure en lui attribuant l'échelon 6 de la fonction d'adjointe en administration et comptabilité.

ADOPTÉ

**17. Démission Sylvain Mallette**

Le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell, dépose la lettre de démission du conseiller municipal (siège #2) monsieur Sylvain Mallette et confirme l'avis de vacance à ce poste. Le conseil remercie monsieur Mallette pour son implication durant 14 années auprès du conseil. Des élections partielles seront déclenchées prochainement.

**18. Rapport des élus**

Madame la conseillère Nicole Ste-Marie effectue un bref rapport en lien avec la réunion de l'OMH du 13 janvier à 13h30 :

- Les travaux d'entretien du logement 5 sont terminés et il est occupé.
- L'initiative de regroupement des OMH de la région est toujours en cours.

Monsieur le conseiller Sylvain Roy effectue son rapport du mois de décembre 2019 :

- Le Comité culturel tiendra un atelier d'aquarelle le 29 février prochain.

Monsieur le conseiller Lucien Thibault effectue son rapport du mois de décembre 2019 concernant le Comité des Loisirs :

- L'assemblée générale annuelle se tiendra le 14 janvier;
- Les inscriptions pour le yoga et le badminton se feront le 15 janvier.

Monsieur le maire Réjean Beaulieu effectue son rapport du mois de décembre 2019,

- Nous sommes en attente de la décision concernant l'arbitrage à la Régie Intermunicipale Aqueduc de la Vallée de Châteauguay.

## **20. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes**

Monsieur le directeur général par intérim Charles Whissell effectue son rapport pour la fin de semaine de verglas annoncée :

- Nous étions prêts : Génératrices fonctionnelles, personnel, le service incendie et fournisseurs en « stand-by » pour offrir les services essentiels de base : centre municipal ouvert avec chauffage, nourriture, toilettes...

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell dépose les rapports des services de l'urbanisme et des travaux publics.

**21. Varia**

**21.1 Médaille du Lieutenant-Gouverneur**

Monsieur le conseiller Sylvain Roy propose au conseil de soumettre une candidature à la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour les aînés. La date limite pour soumettre cette candidature est le 1<sup>er</sup> février 2020.

**22. Deuxième période de questions du public**

- Un citoyen demande : taux horaire ou forfaitaire pour le service d'entretien ménager ?
- Un citoyen demande, à quel âge se termine le remboursement pour les loisirs ?

**23. Levée de la séance**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h59.

---

Réjean Beaulieu,  
Maire

---

Charles Whissell,  
Directeur général par intérim